

Session d'Automne de la Section 3 du Comité National de la Recherche Scientifique

22-26 novembre 2021

Présents : Jean-Marie George (*Président*) ; Ricardo Lobo (*Secrétaire Scientifique*) ; Maria Chamarro (*Bureau*) ; Johann Coraux (*Bureau*) ; Isabelle Philip (*Bureau*) ; Christopher Bäuerle (*absence justifiée du 22 au 24/11*) ; Emmanuel Beraudo ; Stéphane Berciaud ; Michele Casula ; Marcello Civelli ; Audrey Cottet ; Sophie de Brion ; Abdeslem Fnidiki ; Sylvie Hebert ; Aurélien Manchon ; Ivan Maksimovic ; François Parmentier ; Cedric Robert ; Céline Roux-Byl ; João Sampaio ; Fausto Sirotti

Assistante administrative : Danuta Dufurat-Chabrière

Fonctionnement de la Section

A l'unanimité les membres CNRS de la section 3 ont pris l'engagement de ne pas candidater à des promotions CNRS pendant la durée de leur mandat en section 3.

La section diffusera directement aux membres de la communauté le compte rendu de ses réunions. La section 3 ne divulguera pas le nom des rapporteurs des dossiers de recrutement, d'avancement et d'évaluation. Les décisions sont prises collectivement après discussion, au nom de la section. Toute question devra être adressée au secrétaire de la section 3 (ricardo.lobo@cnrs.fr) et à son président (jeanmarie.george@cnrs-thales.fr).

La section a nommé deux correspondants "parité" parmi ses membres, Audrey Cottet et Aurélien Manchon, et une référente "handicap", Maria Chamarro.

Décision sur la PEDR

Avec 17 voix contre, 2 favorables et 2 abstentions, la section 3 décide de ne pas participer au classement des dossiers pour la PEDR.

Audition des candidats au concours 2022

La section 3 a décidé d'auditionner l'ensemble des candidats DR2 pour le concours 2022. La législation actuelle ne permet pas de faire une pré-sélection des candidats à auditionner pour ce concours. Cette pré-sélection est au contraire autorisée, et sera faite, pour le concours CRCN.

Intervention de la présidente de la section 3 de la mandature 2016-2021

La section a reçu Isabelle Berbezier, présidente de la mandature précédente de la section 3. La discussion a porté sur le fonctionnement de la section, les rapports avec l'Institut de Physique (INP), les critères de sélection lors des concours, et les actions principales de la section.

Un certain nombre de points abordés sont discutés dans le rapport de mandature (2016-2021) de la section 3.

Intervention INP

Thierry Dauxois (*directeur de l'INP*) et Frédéric Petroff (*DAS IC – matière condensée*) ont donné une présentation de certains des choix en matière de gestion des ressources humaines et d'évaluation au CNRS (avancement, recrutement, parité), et de la manière dont ils envisagent de les décliner à l'INP. Les membres de la section ont eu l'occasion de questionner la direction sur plusieurs aspects.

L'INP fera une intervention au début de chacune des sessions de la section, ainsi qu'un debriefing, avec le bureau de la section, à l'issue de chaque session.

Médailles :

La direction rappelle que les médailles de bronze récompensent un travail effectué depuis le recrutement. Un homme et une femme doivent être systématiquement proposés à l'INP, pour chaque section. L'INP choisira un(e) lauréat(e) parmi ces deux propositions. Une médaille d'argent récompense un travail remarquable, relativement récent, fait par un(e) chercheur/se plus avancée dans sa carrière. Parmi les propositions faites par chaque section (un homme + une femme par section), sur l'ensemble de l'INP, 1 à 2 lauréat(es) seront choisis(ies). A titre indicatif, la direction indique des limites d'âge (non strictes) pour les lauréat(es) de ces médailles, 35-38 ans et 50 ans au plus respectivement. Les membres de la section s'alarment du très faible nombre de propositions de candidates femmes cette année. L'INP répond que la section devrait solliciter les DU en leur demandant de remonter en nombre comparable des propositions féminines et masculines.

Concours CRCN 2022 :

Pour la section 3, 6 postes (27 pour l'INP dans les sections 2,3,4,5,8,11,51,54) CRCN seront mis au concours, dont 2 prioritairement sur les laboratoires suivants, qui n'ont pas fait de recrutement depuis de nombreuses années : CINaM, LLB, LSI, MPQ, ILM, et IEMN. L'INP souhaite ainsi encourager ces laboratoires à présenter des candidatures de haut niveau.

Pour la section 3, 5 postes (21 pour l'INP) DR2 seront mis au concours. Ce nombre de postes dépend, notamment, du nombre de chercheurs/euses promouvables”

Plus généralement, l'INP souhaite abaisser progressivement l'âge de recrutement des CRCN et en informe la section.

Promotions :

L'INP dispose du nombre de postes suivants pour la promotion 2021 :

Corps/Grade	Nombre de postes
CRHC	17
DR1	24
DRCE1	8

Pour l'ensemble du CNRS, il y aura 40 postes de DRCE2 sans pré-arbitrage entre les instituts.

Points divers :

Une nouvelle CID (commission interdisciplinaire), numéro 55, a été créée dans le domaine de *Science et Données*.

La direction de l'INP rappelle qu'elle souhaite promouvoir une évaluation qualitative, plutôt que quantitative, et qu'elle s'engage résolument dans l'amélioration d'une représentation paritaire à tous les niveaux de la carrière des personnels.

L'évolution des missions revendiquées par l'HCERES est évoquée. L'absence de visite des laboratoires est discutée. Elle est source de préoccupation pour le CNRS et les membres de la section 3.

Évaluation à mi-vague

La section 3 a procédé à l'évaluation à mi-vague des chercheurs/euses des laboratoires suivants :

Laboratoire	Code unité	Nombre de chercheurs évalués
C2N	UMR9001	17
GEMaC	UMR8635	4
IEMN	UMR8520	6
IJCLab	UMR9012	1
LCF	UMR8501	1
LLB	UMR12	2
LPMC	UMR7643	3

LPS	UMR8502	19
LSI	UMR7642	2
SPEC	UMR3680	3
UMPhy	UMR137	9
<i>Total</i>		<i>67</i>

66 dossiers ont reçu un avis favorable et un dossier a reçu un avis différé, le rapport n'ayant pas été envoyé à la section. La section rappelle que la remise d'un rapport d'activité est une obligation statutaire de chercheur.

Écoles thématiques

Parmi les neuf projets d'écoles thématiques, huit ont reçu un avis très favorable. Il s'agit de : *ECRYS 2022*, *FERMI-SCES*, *MECHANICS*, *NANOALLOYS*, *OPTOQUANTERAMIR*, *PVSCHOOL*, *SUCCESS 2022*, et *WACO*. La section 3 n'a pas été en mesure d'exprimer un avis sur un des neufs projets soumis.”

Création de GDR

La section 3 donne un avis très favorable à la création des groupements de recherche (GDR) CHALCO et IAMAT.

Médailles

La section attire l'attention sur le très faible nombre de dossiers de femmes qui lui ont été remontés. Dans un contexte où la direction du CNRS attend des sections qu'elles proposent un homme et une femme pour chacune des médailles, de bronze et d'argent, cette situation nuit à l'examen des dossiers que fait la section et risque de dénaturer le processus dans son ensemble. La section refuse d'être la seule garante de la qualité du processus, et demande dès lors aux Directeurs et Directrices d'Unité et de GDR de faire systématiquement remonter des propositions d'homme et de femme. Il est rappelé que des propositions de candidat(e)s peuvent par ailleurs être proposées par tout sympathisant de la section.

Malgré cette situation, la section a retenu deux dossiers (homme et femme) pour chacune des deux médailles, qui ont été transmis à la direction de l'INP. Le nom du lauréat retenu pour chaque médaille par le CNRS sera connu ultérieurement.

Propositions de médailles de bronze :

- **Anaïs Dréau** pour ses travaux en « **qubits photoniques dans le silicium pour les technologies quantiques aux longueurs d'ondes télécom** ». L2C
- **Nicolas Roch** pour ses travaux sur les « **Métamatériaux supraconducteurs** ». Inst NEEL

Propositions de médailles d'argent :

- **Sophie Guéron** pour ses travaux sur la « **Supraconductivité de Proximité** ». LPS
- **Frédéric Pierre** pour ses travaux concernant la « **physique à N -corps et transport de chaleur dans des circuits quantiques mésoscopiques** ». C2N

Changement de Section

Une demande a été examinée. Elle a reçu un avis favorable

Renouvellement de mise à disposition

Une demande a été examinée. Elle a reçu un avis favorable. La section 3 s'interroge cependant sur le type d'évaluation demandée, le dossier comportant très peu d'informations et la période examinée s'achevant en décembre 2021.

Avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS

La section donne un avis très favorable au renouvellement d'association au CNRS du Groupe de Physique des Matériaux (GPM, UMR6634).

Expertise sur la création de la FR QuantAlps

La section donne un avis très favorable à la création de la Fédération de Recherche QuantAlps.

Titularisation et confirmation attributions CR/DR

La section donne un avis favorable à la confirmation des affectations CR recrutés en 2021 et propose la nomination des directeurs de recherche suivant pour chaque candidat :

Recrutement CRCN (2021)	Laboratoire	Directeur de Recherches
Clément DUTREIX	LOMA (UMR5798)	Audrey Cottet
Aurore FINCO	L2C (UMR5221)	Jean-Marie George
Arthur MARGUERITE	LPEM (UMR8213)	Sylvie Hebert
Antoine RESERBAT-PLANTEY	CRHEA (UPR10)	Isabelle Philip
Evgeny STEPANOV	CPHT (UMR7644)	Aurélien Manchon

La section donne un avis favorable à la titularisation des CRCN recrutés en 2020 :

Recrutement CRCN (2020)	Laboratoire
David HAGENMULLER	ISIS (UMR7006)
Thomas JAOUEN	IPR (UMR6251)
Maxime LEROUX	LNCMI (UPR3228)
Danijela MARKOVIC	UMPhy (UMR137)
Manila SONGVILAY	Néel (UPR2940)

Confirmation d'affectation des lauréats DR

Recrutement DR (2021)	Laboratoire
Matthieu BAILLEUL	IPCMS (UMR7504)
Michele CASULA	IMPMC (UMR7590)
Eddy COLLIN	Inst NEEL (UPR2940)
Johan CORAUX	Inst NEEL (UPR2940)
Joo Von KIM	C2N (UMR9001)

Titularisation Handicap

Le jury composé de membres de la section et d'un représentant de l'INP a auditionné M. Dongzhe Li et donne un avis favorable à sa titularisation au CEMES (UPR8011). Le jury était constitué de R. Lobo, M. Chamarro, M. Casula, F. Petroff et J-M. George (président).

Promotions CRCN-CRHC

La section propose le classement suivant pour les promotions CRCN-CRHC :

Nom	Laboratoire	Avis
Aude BARBARA	Néel (UPR2940)	Classé 1 ^{er} ex-aequo
Yves HENRY	IPCMS (UMR7504)	Classé 1 ^{er} ex-aequo
Daniel STOFFLER	IPCMS (UMR7504)	Classé 1 ^{er} ex-aequo
Florent TOURNUS	ILM (UMR5306)	Classé 1 ^{er} ex-aequo

- Promotion CRCN CRHC Section 3 : 83 promouvables (13F, 70H)
- Nombre de dossiers automne 2021 : 8 demandes (2F, 6H)

Promotion DR2-DR1

Nom	Laboratoire	Avis
Régis ANDRÉ	Néel (UPR2940)	Classé 1er ex-aequo
Stefano BARBIERI	IEMN (UMR8520)	Classé 1er ex-aequo
Christine BOEGLIN	IPCMS (UMR7504)	Classé 1ère ex-aequo
Benjamin CANALS	Néel (UPR2940)	Classé 1er ex-aequo
Vincent CROS	UMPhy (UMR137)	Classé 1er ex-aequo
Frédéric PIERRE	C2N (UMR9001)	Classé 1er ex-aequo
Julie GROLLIER	UMPhy (UMR137)	Classée 7ème
Ilya SHEIKIN	LNCMI (UPR3228)	Classée 8ème

- Promotion DR2 vers DR1 section 3 : 49 promouvables (6F et 43H)
- Nombre de dossiers automne 2021 : 20 demandes (2F, 18H)

Promotions DR1-DRCE1

Nom	Laboratoire	Avis
Christophe DELERUE	IEMN (UMR8520)	Classé 1er ex-aequo
Bernard PLAÇAIS	LPENS (UMR8023)	Classé 1er ex-aequo
Laurence MAGAUD	Néel (UPR2940)	Classée 3ème

- Promotion DR1 vers DRCE1 section 3 : 47 promouvables (7F, 40H)
- Nombre de dossiers automne 2021 : 9 demandes (2F, 7H)

Promotions DRCE1-DRCE2

Nom	Laboratoire	Avis
Dominique MAILLY	C2N (UMR9001)	Classé 1er
Amina TALEB-IBRAHIMI HAMMOUTENE	SOLEIL (EXT400)	Classée 2ème
Dominique VUILLAUME	IEMN (UMR8520)	Classé 3ème
Charles SIMON	LNCMI (UPR3228)	Classé 4ème

- Promotion DRCE1 vers DRCE2 section 3 : 5 promouvables (1F, 4H)
- Nombre de dossiers automne 2021 : 4 demandes (1F,3H)